

Site de Grand Paris Sud

34, Points de vue

77127 LIEUSAINT

Tél. : 33 (0)1 81 14 10 00

contact.grandparissud@icam.fr

www.icam.fr

CONTRAT DE PRESTATION R&D

Structuration & Qualité : Cap vers la Certification

Référence n°: 144-13

Rédigé par :

Lovasoa RAFALIMANANA

Chargé d'affaires - Pôle Services aux entreprises

Icam Site de Grand Paris Sud

34 Points de Vue

77127 LIEUSAINT

Mob : 06 74 16 63 12

À l'attention de :

Mateo Derumaux

Ingénieur projet

Les Ateliers autrement

Brie Comte Robert

Mob : 0102030405

Mail : Mateo@gmail.com

<https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcTuYGEIN8rSWlpYWFBmAQt4aHmbgGeApPKw&s>

Fait à : Lieusaint



Enseignement supérieur – Formation professionnelle – Services entreprises
Institut Catholique d'Arts et Métiers – site de Grand Paris Sud – SIRET 788 769 230 00020

P.0

Version du : V2

SOMMAIRE :

Contexte et objectifs	2
Démarche proposée	3
Phase 1 : Caractérisation du besoin, cahier des charges fonctionnels et étude de faisabilité de la solution recherchée	3
Objectif	3
Livrables de la phase 1	4
Phase 2 : Etude et conception du POC, évaluation budgétaire et planning	4
Objectif	4
Livrables de la phase 2	5
Phase 3 (en option non inclus dans cette proposition et à titre indicatif) : Réalisation, programmation et test d'acceptance	5
Objectif	5
Livrables de la phase 3	6
Equipe projet et Coordination	6
Equipe de projet :	6
Pour l'Icam :	6
Pour le partenaire, NOM_ENTREPRISE :	6
Coordination :	7
Confidentialité	7
Limites du projet - Responsabilités	7
Propriété des travaux	8
Juridiction et litiges	8
Durée de l'étude	8
Validité	9
Chiffrage de la proposition	9
Conditions de paiement	10
Pour l'étude :	10
Annexe	12

Contexte et objectifs

Les Ateliers Autrement font face à un défi critique de maturation organisationnelle. La dépendance excessive à la culture orale et informelle constitue un frein stratégique à leur développement et à leur compétitivité. Les scores diagnostiques alarmants (0,39 sur les flux et 0,47 sur l'environnement) révèlent des lacunes structurelles qui compromettent non seulement l'accès aux certifications ISO, mais également la performance opérationnelle et la capacité à répondre aux exigences clients croissantes. Cette situation génère des risques significatifs : variabilité de la qualité, difficultés de reproduction des processus, perte de savoir-faire, et limitation de l'innovation. Dans un marché de plus en plus exigeant, la transformation vers une organisation structurée et mesurable devient un impératif business, condition sine qua non pour assurer la pérennité et la croissance de l'entreprise.

C'est dans le cadre de ce projet que Les Ateliers autrement souhaite se faire accompagner par l'Icam pour sa réalisation.

L'Icam, école d'ingénieur généraliste depuis 1898, souhaite promouvoir au travers de ses activités d'enseignement et de recherche, des liens étroits avec le milieu industriel et la société dans son ensemble, dans un souci d'efficacité et de pertinence pédagogique, en restant en permanence à l'écoute des besoins et de l'évolution des technologies. L'Icam veut aussi développer auprès de ses élèves ingénieurs l'esprit d'innovation et d'entrepreneuriat.

L'Icam de Grand Paris Sud possède des compétences et des moyens en matière de recherche et développement qui l'amènent à jouer un rôle de conseil, d'étude et de transfert de technologie auprès de sociétés régionales, nationales ou internationales en tant qu'opérateur scientifique, technique ou méthodologique, dans l'esprit de la promotion du rapprochement entreprises – écoles d'ingénieurs ou centres de recherche.

Cette étude s'inscrit dans les compétences de l'Icam et plus particulièrement dans son domaine "Qualité".

Démarche proposée

Notre approche Icam s'appuie sur une méthodologie éprouvée combinant l'excellence opérationnelle et l'ingénierie des systèmes. Nous privilégions une démarche participative et progressive, garantissant l'appropriation des changements par les équipes. Notre méthodologie intègre : 1) L'analyse systémique des processus critiques via la cartographie VSM (Value Stream Mapping) pour identifier les gaspillages et les points de rupture, 2) La formalisation selon le référentiel ISO 9001 avec adaptation au contexte spécifique des Ateliers Autrement, 3) L'implémentation d'un système de pilotage par les KPIs aligné sur la stratégie d'entreprise, utilisant la méthode SMART, 4) L'intégration des principes d'éco-conception selon l'analyse du cycle de vie. Cette approche garantit non seulement la conformité normative mais surtout l'amélioration durable de la performance globale.

La démarche se déroule selon les différentes phases ci-dessous :

Phase 1 : Diagnostic Approfondi et Plan d'Action (4 semaines)

- * Objectif : Établir un état des lieux précis et co-construire la feuille de route de transformation
- * Livrables : Rapport de diagnostic détaillé, cartographie VSM initiale, plan d'action priorisé avec ROI estimé
- * Jalons : Validation du diagnostic en comité de direction, approbation du plan d'action

Phase 2 : Formalisation des Processus et Système de Management (8 semaines)

- * Objectif : Documenter l'ensemble des processus critiques et mettre en place le système de management intégré
- * Livrables : Manuel qualité, procédures documentées, fiches de poste, système documentaire informatisé
- * Jalons : Revue de validation des processus formalisés, mise en place du système documentaire

Phase 3 : Implémentation des KPIs et Préparation à l'Audit (6 semaines)

- * Objectif : Déployer le tableau de bord de pilotage et préparer l'organisation à l'audit certification
- * Livrables : Tableau de bord des indicateurs, procédure de revue de direction, plan d'audit interne
- * Jalons : Première revue de direction formalisée, audit blanc réussi, validation de l'auditabilité

Phase 4 : Consolidation et Transfert de Compétences (6 semaines)

- * Objectif : Assurer la pérennité du système et l'autonomie des équipes
- * Livrables : Plan de maintenance du système, formation des référents qualité, rapport de clôture avec recommandations
- * Jalons : Validation de l'autonomie des équipes, mesure de la performance stabilisée

À la fin du projet, le comité de pilotage fera une réunion finale de validation du projet sera réalisée

Equipe projet et Coordination

Equipe de projet :

Pour l'Icam :

- Un chargé d'affaires ;
- Un chef de projet, ingénieur permanent de l'Icam, mobilisant l'ensemble des moyens techniques et humains nécessaires au projet ;
- Deux (02) Ingénieur(s)-projets (étudiant(s) en dernière année) ;
- L'équipe projet pourra solliciter un ou plusieurs référent(s) technique(s) du site de Paris Grand Paris Sud et éventuellement d'autres sites Icam qui sont nos enseignants chercheurs.

Pour le partenaire, Les Ateliers autrement :

Pour mener à bien ce projet, l'entreprise mettra à la disposition de l'équipe projet Icam :

- Un interlocuteur interne pour faciliter les échanges, la réception et la validation des étapes du projet, l'accès à l'entreprise et la machine

- Les documents et données internes de l'entreprise sous couverture de la déclaration de confidentialité pour permettre à l'équipe projet de réaliser le projet dans les meilleures conditions.

Coordination :

Pour l'Icam, pour les aspects commerciaux et administratifs, le chargé d'affaires sera votre contact sur ce projet. Pour les aspects techniques, le chef de projet sera votre interlocuteur.

Des réunions opérationnelles de travail seront effectuées pour le bon déroulement du projet.

Un compte-rendu de suivi des activités sera partagé par mail entre les acteurs du projet.

Des réunions régulières de suivi d'avancement seront planifiées.

Un comité de pilotage réunissant l'équipe projet Icam et les interlocuteurs de l'entreprise se tiendra pour la validation des phases et la réception des livrables.

Lors de leur présence sur le site, l'équipe projet de l'Icam devra se conformer strictement au règlement intérieur et aux règles de sécurité de l'entreprise.

Les comptes rendus de réunion approuvés par les deux parties pourront faire office de modification du présent contrat en matière de coût, qualité et délais de réalisation.

Confidentialité

L'Icam, les responsables scientifiques des travaux et les personnes relevant de leur autorité s'engagent à observer le secret sur l'ensemble de cette étude pendant cinq ans à partir du début des études. À votre demande, chaque personne signera un document formalisant cet engagement (en annexe). Ils s'engagent à ne publier ou à ne faire publier aucun rapport de communication concernant l'objet de cette étude sans l'autorisation écrite de l'entreprise. Tout manquement à ces engagements, dûment constaté, pourra donner lieu à des poursuites à l'encontre de son auteur. En contrepartie, Les Ateliers autrement s'engage à citer l'Icam comme partenaire de recherche et l'Icam pourra citer Les Ateliers autrement comme référence.

Limites du projet - Responsabilités

Le présent projet concerne des opérations d'étude et de suivi nécessaires au développement de celui-ci. Les coûts éventuels d'achat ou de location de logiciels ou de matériels, les coûts de réalisation ou de sous-traitance de prototypes, d'outillages, de bancs d'essai, ou de modifications de systèmes existants, les coûts de transport de matériels ou les coûts de déplacement ou les interventions complémentaires du personnel de l'Icam non mentionnées dans la présente proposition, ne sont pas inclus dans le cadre de cette convention de partenariat. Si des actions complémentaires apparaissent nécessaires au cours des travaux, elles feront l'objet d'une proposition ultérieure spécifique et seront engagées après accord écrit de l'entreprise. L'Icam ne

saurait être tenu responsable de dégradations, pertes d'exploitation, accidents, frais de remise en état, résultant des modifications apportées à des dispositifs actuellement en service au sein de l'entreprise ou consécutifs à des essais réalisés sur prototype ou en exploitation future. Il est à préciser qu'aucune manipulation ou intervention de l'Icam sur les installations techniques de l'entreprise ne sera autorisée. L'Icam ne saurait être tenu responsable des éventuels documents officiels transmis par Les Ateliers autrement à l'administration française en lien avec ce projet. Les notes de calcul réalisées par l'Icam sont à usage interne du client et ne peuvent être utilisées à des fins juridiques sans avoir été au préalable validées par un organisme de contrôle accrédité.

Propriété des travaux

Les Ateliers autrement conservera le bénéfice exclusif des travaux et services décrits ci-dessus. Tous les droits de propriété industrielle qui pourraient être acquis en conséquence de ces travaux seront la pleine et entière propriété de l'entreprise.

Toutefois, les résultats demeurent l'entièvre propriété de l'Icam jusqu'au paiement intégral des travaux engagés.

Juridiction et litiges

En cas de litige sur l'interprétation et/ou l'exécution du présent contrat, les parties s'engagent à se réunir pour trouver une solution amiable à leur différend. Cette réunion aura lieu à l'initiative de l'une des parties dans un lieu déterminé d'un commun accord, dans les trois semaines suivant une notification faite par L.R.A.R. Si un constat de désaccord subsiste à l'issue de cette première réunion, les parties s'engagent à tout mettre en œuvre pour trouver dans le mois suivant cette réunion une solution acceptable pour les deux parties et s'engagent à se réunir à nouveau dans ce délai d'un mois.

À défaut d'accord, ou en cas d'impossibilité de tenir cette deuxième réunion, la partie diligente sera fondée à saisir le Tribunal de Commerce de Melun qui se devra d'appliquer la loi française.

Durée de l'étude

L'offre est conclue pour une durée globale de réalisation est de 1 an semaines répartie comme suit:

Phase 1: 1 semaine

Une note de cadrage du projet sera établie et validée entre l'équipe projet et Les Ateliers autrement au démarrage du projet, incluant un planning prévisionnel détaillé.

Le début du projet sera organisé en accord avec Les Ateliers autrement dès la signature du contrat pour septembre 2025.

Validité

La validité de l'offre est de 1 mois.

Chiffrage de la proposition

Les coûts associés à la réalisation de l'étude sont les suivants (hors frais annexes), ce coût de prestation comprenant :

- ✓ L'intervention du Chef de projet ;
- ✓ L'intervention du Chargé d'affaires ;
- ✓ Le(s) intervention(s) du/des référent(s)-technique ;
- ✓ La mise à disposition des moyens utiles à la bonne exécution du projet ;

Pour les besoins de l'étude des achats de matériels, des frais de logement, de restauration (20€/pers au maximum), de déplacement (0,60€/km), autres frais de prestation et/ou de logiciels pour la réalisation sont à prévoir. Ils seront facturés et majorés de 20% à l'entreprise accompagnés des factures justificatives. Les frais seront engagés seulement après un accord préalable de Les Ateliers autrement.

Le Pôle Services aux Entreprises de l'Icam intervient en allouant les moyens nécessaires à la bonne réalisation du projet.

Le coût unitaire de la prestation est forfaitaire, *frais annexes non inclus :

Nom	Dates	Coût (HT)
Projet de N semaines	à partir du 2025-11-20	1400 X N€HT
Phase 1 : n semaine		
Phase X : n semaines		
TOTAL prestation de l'Icam hors frais annexes*	-	1400 X N€HT

Le coût global de la prestation est de 1400 X N€HT (en lettres euros hors taxes), hors frais annexes.

Tout au long du projet, l'entreprise Les Ateliers autrement conserve la possibilité de mettre fin à cette étude à la fin de chaque phase après la signature du PV de réception des livrables.

Ce projet d'étude de faisabilité de conception et réalisation d'un prototype de marchepieds innovant pour des engins de chantier (POC - Proof of Concept) pourrait être éligible au CII.

"L'Icam est agréé au CIR (Crédit Impôt Recherche) et au CII (Crédit Impôt Innovation) par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), en tant qu'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG) exécutant des travaux de recherche et développement (R&D) pour le compte d'entreprises."

Conditions de paiement

Pour l'étude :

Les factures de la prestation hors frais annexes seront émises par l'Icam selon l'échéancier ci-dessous :

- une facture de 30% après 3 semaines du démarrage du projet, soit 6 750€ HT, payable à la réception. Le paiement effectif de la facture conditionne tout envoi du premier livrable,
- 40% à la réception des livrables de la phase 2, soit 9 000€ HT, payable à la réception. Le paiement effectif de la facture intermédiaire conditionne l'envoi des livrables finaux du projet.
- solde à la réception des livrables à la fin du projet (soit 6 750 €HT) + frais annexes éventuels, payable à la réception.

Les Ateliers autrement conserve la possibilité de mettre fin à cette étude à la fin de chaque phase.

Le paiement sera effectué à réception de la facture selon les modalités ci-dessous :

- Par chèque à l'ordre de : Icam Site de Grand Paris Sud
- Par virement sur le compte :
 - Caisse d'épargne, CE Hauts de France
 - Banque : 16275, Guichet 00600, Compte : 08000862417, Clé RIB : 37
 - N° IBAN : FR76 1627 5006 0008 0008 6241 737

Pour L'Icam site de Grand Paris Sud

Pour Les Ateliers autrement

Christophe PENNEL

Directeur

Mateo Derumaux

Ingénieur projet

(signature)

(signature)

Annexe

étudiant(e) en mémoire scientifique à l'Icam site de Grand Paris Sud, m'engage à observer le secret quant aux informations dont j'aurai connaissance en raison ou à l'occasion de mon intervention. En nous appuyant sur l'expertise unique de l'Icam alliant rigueur d'ingénieur et pragmatisme industriel, nous vous accompagnons vers une transformation durable qui fera de la structure formelle un levier de performance et non une contrainte, posant les bases solides de votre croissance future et de votre excellence opérationnelle. Les Ateliers autrement

L'étudiant(e)

Chef de projet à l'Icam site de Grand Paris Sud, m'engage à observer le secret quant aux informations dont j'aurai connaissance en raison ou à l'occasion de mon intervention. En nous appuyant sur l'expertise unique de l'Icam alliant rigueur d'ingénieur et pragmatisme industriel, nous vous accompagnons vers une transformation durable qui fera de la structure formelle un levier de performance et non une contrainte, posant les bases solides de votre croissance future et de votre excellence opérationnelle. generation Les Ateliers autrement

Le Chef de projet

Enseignant(e) chercheur à l'Icam site de Grand Paris Sud, m'engage à observer le secret quant aux informations dont j'aurai connaissance en raison ou à l'occasion de mon intervention. En nous appuyant sur l'expertise unique de l'Icam alliant rigueur d'ingénieur et pragmatisme industriel, nous vous accompagnons vers une transformation durable qui fera de la structure formelle un levier de performance et non une contrainte, posant les bases solides de votre croissance future et de votre excellence opérationnelle. generation Les Ateliers autrement

Enseignant(e) chercheur

Je soussigné(e) : _____

Chargé d'affaires à l'Icam site de Grand Paris Sud, m'engage à observer le secret quant aux informations dont j'aurai connaissance en raison ou à l'occasion de mon intervention. En nous appuyant sur l'expertise unique de l'Icam alliant rigueur d'ingénieur et pragmatisme industriel, nous vous accompagnons vers une transformation durable qui fera de la structure formelle un levier de performance et non une contrainte, posant les bases solides de votre croissance future et de votre excellence opérationnelle. generation Les Ateliers autrement

Je m'engage à ne divulguer à qui que ce soit, tant pendant l'exécution de ma mission qu'après sa fin et pour une durée de cinq (5) ans, et pour quelque cause que ce soit, aucun des documents, des plans, conceptions, projets, réalisations... étudiés dans le cadre de ce projet.

Je sais que les travaux que je mène sont la propriété de l'Icam ou de l'entreprise.

Je m'engage à ne pas utiliser personnellement ces informations et notamment à ne pas déposer de brevet en mon nom propre.

Je sais que l'Icam se réserve le droit, en cas de violation du présent contrat, d'entreprendre toutes les démarches judiciaires qui seraient nécessaires pour assurer le respect de cet engagement ou pour obtenir réparation du préjudice résultant d'une utilisation ou d'une transmission d'une information sur le projet.

Fait à Lieusaint, en 2 exemplaires originaux, le _____

Le Chargé d'affaires